

SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE

Du 18 décembre 2024 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 19 h, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Michel Martineau, Manon Leblanc, Dona Bouchard, Stéphane Amireault et Vicky Robichaud.

-----

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

-----

Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

-----

354-12-2024

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault  
et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

----- A D O P T É E -----

355-12-2024

Résolution présentant et adoptant les prévisions budgétaires de la Ville de L'Épiphanie pour l'exercice financier 2025

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 474 de la Loi sur les cités et villes stipulant que le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie des prévisions pour l'exercice financier 2025 et s'en déclarent satisfaits ;

CONSIDÉRANT qu'un avis public de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné le 5 décembre 2024 ;

Suivant la présentation par monsieur le maire, Steve Plante, des prévisions budgétaires 2025 ;

Il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Michel Martineau  
et RÉSOLU à l'unanimité

1. QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 comme suit :

REVENUS	Budget 2024		Budget 2025		Augmentation (diminution) \$
	\$	Part du budget	\$	Part du budget	
Taxes	10 555 642 \$	80%	10 775 906 \$	80%	220 264 \$
Paielements tenant lieu de taxes	100 447 \$	1%	112 085 \$	1%	11 638 \$
Transferts	842 131 \$	6%	884 672 \$	7%	42 541 \$
Services rendus	760 359 \$	6%	767 584 \$	6%	7 225 \$
Autres revenus	924 377 \$	7%	988 000 \$	7%	63 623 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>13 182 956 \$</b>	<b>100%</b>	<b>13 528 247 \$</b>	<b>100%</b>	<b>345 291 \$</b>
DÉPENSES	Budget 2024		Budget 2025		Augmentation (diminution) \$
	\$	Part du budget	\$	Part du budget	
Administration générale	2 188 701 \$	15%	2 319 745 \$	16%	131 044 \$
Sécurité publique	2 496 136 \$	18%	2 392 738 \$	16%	(103 398) \$
Transport routier	2 840 338 \$	20%	3 022 180 \$	21%	181 842 \$
Hygiène du milieu	3 014 475 \$	21%	2 834 361 \$	19%	(180 114) \$
Logement	105 000 \$	1%	110 250 \$	1%	5 250 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	711 221 \$	5%	801 358 \$	5%	90 137 \$
Loisirs et culture	2 337 423 \$	16%	2 519 079 \$	17%	181 656 \$
Frais de financement	519 418 \$	4%	578 589 \$	4%	59 171 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>14 212 712 \$</b>	<b>100%</b>	<b>14 578 300 \$</b>	<b>100%</b>	<b>365 588 \$</b>
Affectation et conciliation à des fins fiscales (incluant l'amortissement)	(1 029 756) \$		(1 050 053) \$		(20 297) \$
<b>TOTAL</b>	<b>13 182 956 \$</b>		<b>13 528 247 \$</b>		<b>345 291 \$</b>

2. QU'un document explicatif du budget sera distribué gratuitement par la poste à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à la Loi.

----- A D O P T É E -----

356-12-2024

Résolution visant l'approbation du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 de la Ville de L'Épiphanie

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 avant la tenue de la présente séance et s'en déclare satisfaits ;

CONSIDÉRANT qu'un avis public de l'adoption du plan triennal d'immobilisations a été donné le 5 décembre 2024 ;

Suivant la présentation par monsieur le maire ;

Il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard  
 APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault  
 Et RÉSOLU à l'unanimité

1. QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 tel que présenté ci-après :

**PROGRAMME TRIENNAL  
 D'IMMOBILISATIONS**

**Année: 2025**

PROJETS	ESTIMATION (avant subvention)	FINANCEMENT
<b>COMMUNICATION</b>		
Plan signalétique - Phase 1 - Entrées de ville secondaires et tertiaires	80 000 \$	Règlement d'emprunt E-020
<b>BÂTIMENTS</b>		
Ateliers municipaux - Appel d'offres services professionnels - Plan et devis	75 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Place du parvis – Phase II - Appel d'offres services professionnels	650 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Maison des jeunes - Aménagement local 60 rue Notre-Dame	195 000 \$	Règlement d'emprunt E-011
<b>INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>		
Infrastructures parc industriel - Étude géotechnique	36 750 \$	Excédent non affecté
Mobilité centre-ville phase 3 - Rue Notre-Dame (de 341 à Leblanc) - Étude géotechnique	37 000 \$	Excédent non affecté
Rues Roch, Roy et Nelson	616 000 \$	Règlement d'emprunt
Stabilisation talus et structure de rue - 241 rang St-Esprit	750 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Réfection des ponts Grégoire et Prévost	235 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>STATIONNEMENT</b>		
Concept d'ensemble stationnement Centre-Ville Phases 1 et 2 - Étude géotechnique et volet civil	72 000 \$	Excédent non affecté
Stationnement public rue Rivest	215 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>ACQUISITIONS ET AMÉNAGEMENT</b>		
Acquisitions immeubles divers	750 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>		
Mise à niveau centrale de filtration - Travaux urgents	260 000 \$	Règlement d'emprunt
Problématique de basse pression - Retrait compteur d'eau sur Payette	35 000 \$	Règlement d'emprunt
Mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées - Fines bulles	1 430 000 \$	Règlement d'emprunt
Extraction complète des boues accumulées	600 000 \$	Règlement d'emprunt
Émissaire D2 - Travaux de stabilisation	50 000 \$	Excédent non affecté
Intercepteur pluvial des Sulpiciens de la 3 <sup>e</sup> Avenue à la 1 <sup>re</sup> Avenue incluant émissaire - Plan et devis	200 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Plantation d'arbres	50 000 \$	Réserve environnement
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
Complexe Goyette - Réfection du stationnement - Étude géotechnique	21 000 \$	Excédent non affecté AP

Complexe Goyette - Drainage des terrains (arrière-lot et nord de 339)	50 000 \$	Excédent non affecté AP
Complexe Goyette - Réparation de la toiture salle Coulombia - portion en tôle	70 000 \$	Excédent non affecté AP
Place ados - Aménagement	55 000 \$	Règlement d'emprunt
Piste cyclable 341 - Resurfaçage	125 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc Béram - Réaménagement global	920 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc Donald-Bricault - Éclairage	100 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc Donald-Bricault - Majoration du module existant	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc du croissant - Ajout d'un module de jeux 5-12 ans	50 000 \$	Règlement d'emprunt
Parc des prés - Remplacement mobilier urbain	15 000 \$	Règlement d'emprunt
Place Philibert - Projet œuvre d'art public	55 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>TOTAL</b>	<b>7 947 750 \$</b>	<b>Avant subventions</b>

**PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS  
Année: 2026**

PROJETS	ESTIMATION (avant subvention)	FINANCEMENT
<b>COMMUNICATION</b>		
Plan signalétique - Phase 1 - Entrées de ville secondaires et tertiaires	80 000 \$	Règlement d'emprunt
Plan signalétique - Phase 2 - Écran d'affichage numérique - Plan et devis / Travaux	220 000 \$	Règlement d'emprunt
Plan signalétique - Phase 4 - Édifices, Parc et Acheminement - Plan et devis	20 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>BÂTIMENTS</b>		
Ateliers municipaux - Construction	3 500 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Place du parvis – Phase II - Plan et devis	50 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
<b>INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>		
Carrefour 341/Payette	725 914 \$	Règlement d'emprunt
Infrastructures parc industriel - Appel d'offres services professionnels	50 000 \$	Règlement d'emprunt
Mobilité centre-ville phase 2 (incluant rue de l'Église) - Plans et devis	50 000 \$	Règlement d'emprunt
Mobilité centre-ville phase 3 - Rue Notre-Dame (de 341 à Leblanc) - Appel d'offres services professionnels	50 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>STATIONNEMENT</b>		
Concept d'ensemble stationnement Centre-Ville Phases 1 et 2 - Plan et devis	25 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>ACQUISITIONS ET AMÉNAGEMENT</b>		
Acquisitions immeubles divers	750 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>		
Mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées - Fines bulles	1 430 000 \$	Règlement d'emprunt
Intercepteur pluvial des Sulpiciens de la 3 <sup>e</sup> Avenue à la 1 <sup>re</sup> Avenue incluant émissaire - Travaux	2 000 000 \$	Règlement d'emprunt
Poste de pompage Seigneurial	1 675 000 \$	Règlement d'emprunt
Desserte Seigneurial	2 300 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Gestion des eaux de surface - Domaine Deux-Lacs - Partie Nord	1 000 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
Complexe Goyette - Remplacement du chalet	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Complexe Goyette - Réfection du stationnement - Plan et devis	50 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>TOTAL</b>	<b>10 255 914 \$</b>	<b>Avant subventions</b>

**PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS  
Année: 2027**

PROJETS	ESTIMATION (avant subvention)	FINANCEMENT
<b>COMMUNICATION</b>		
Plan signalétique - Phase 3 - Entrée de ville principale - Plan et devis	30 000 \$	Règlement d'emprunt
Plan signalétique - Phase 4 - Édifices, Parc et Acheminement - Travaux	200 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>BÂTIMENTS</b>		
OMH - Travaux	869 586 \$	Règlement d'emprunt
Ateliers municipaux - Construction	3 500 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Place du parvis – Phase II - Construction	2 000 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
<b>INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>		
Mobilité centre-ville phase 2 (incluant rue de l'Église) - Travaux	883 000 \$	Règlement d'emprunt
Carrefour 341 / Béram - Plan et devis	250 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>ACQUISITIONS ET AMÉNAGEMENT</b>		
Acquisitions immeubles divers	750 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>		
Mise à niveau centrale de filtration - Autres travaux	7 000 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Conduite aqueduc - 341 (sous le pont)	500 000 \$	
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Gestion des eaux de surface - Domaine Deux-Lacs - Partie Sud	2 000 000 \$	Règlement d'emprunt
Borne de recharge	80 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
Complexe Goyette - Réfection du stationnement - Travaux	400 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
<b>TOTAL</b>	<b>11 863 000 \$</b>	<b>Avant subventions</b>

2. QU'un document explicatif du programme triennal d'immobilisations sera distribué gratuitement par la poste à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à la Loi.

----- ADOPTÉE -----

Période de questions du public

En vertu de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, la période de question porte exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

-----

357-12-2024

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est  
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault  
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 20 h 33.

----- ADOPTÉE -----

---

STEVE PLANTE  
Maire

---

FLAVIE ROBITAILLE  
Greffière et directrice générale adjointe